sion d'une fiancée qui, ayant donné certaines assez déplorables d'inspecteurs incompétents. espérances, avait fini par rompre ses fiancailles.

J'aimerais signaler une ou deux choses au ministre avant de passer au programme de la CCF en ce qui concerne le logement. Certains de mes amis s'intéressent à l'industrie du bois de construction et je tiens à signaler au ministre que bien des entreprises de bois de construction produisent depuis quelque temps en réalisant de très faibles bénéfices. En fait, certaines ont même produit à perte afin de maintenir leurs employés au travail. bien qu'en même temps les prix de détail du bois d'un bout à l'autre du Canada aient très peu diminué. Voilà, à mon avis, une question qui souffrirait d'être examinée, c'est-à-dire l'écart de plus en plus grand entre le prix de production du bois à la scierie et le prix d'achat payé par le consommateur. Cette question m'a été signalée par un certain nombre de gens de la Saskatchewan qui aimeraient construire mais qui sont renversés d'apprendre le bas prix demandé par les fabricants de bois de construction en Colombie-Britannique.

Le projet d'entreprise de logement à Trail m'intéresse beaucoup, et je suis bien content que le gouvernement ait consenti une subvention pour l'arpentage qui s'impose. J'espère qu'il en résultera une entente satisfaisante de collaboration entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal afin que la situation actuelle s'améliore bientôt. Je tiens aussi à dire combien j'apprécie l'attention que le ministre porte au programme de construction d'habitations de Sunningdale pour ex-militaires. Je n'entrerai pas dans les détails, mais c'est un point que j'ai déjà porté à l'attention de l'ancien gouvernement à plusieurs reprises, et j'apprécie beaucoup la promptitude avec laquelle le ministre s'est attaqué à cette question assez épineuse, ainsi que la collaboration que lui ont prêtée ses chefs de services. Le président du comité représentant les anciens combattants intéressés m'a envoyé une lettre, il y a deux ou trois jours, pour me faire part de leur satisfaction de voir ce problème en voie de règlement.

Plusieurs députés ont parlé précédemment des difficultés éprouvées dans les petites villes et villages pour l'obtention de prêts. Je voudrais que le ministre et ses fonctionnaires étudient cette question. J'ai connu des cas semblables plusieurs fois. Il est plus difficile que le ministre ne le pense actuellement d'obtenir ces prêts dans de petites collectivités. J'insiste pour qu'il fasse enquête à ce sujet et étudie la question.

On a parlé d'inspection également; cette question aussi mérite d'être étudiée. On m'a

remarques il m'a au contraire donné l'impres- mis, par le passé, au courant d'exemples Le ministre n'a-t-il pas connaissance d'une maison qui a été approuvée par les inspecteurs de la Société centrale d'hypothèques et de logement et qui, à mon avis, est une véritable honte? Je l'entends dans un sens théologique restreint. Au bout de six mois, le ciment des murs du sous-sol commençait à s'effriter et le plâtre des chambres à coucher, de la salle à manger et des autres pièces commençait à tomber. C'était lamentable; j'estime qu'on devrait se préoccuper davantage de la question de l'inspection. Je ne dis pas que cela arrive souvent; mais, quand cela se produit, les personnes directement en cause se trouvent dans une situation grave.

> Après avoir dit tout le bien que je puis dire actuellement, je m'arrêterai pendant quelques instants à l'insuffisance de la loi actuelle sur le logement pour ce qui est de satisfaire aux besoins de nombreux Canadiens. Le parti cécéfiste est d'avis qu'une des grandes fonctions de l'État est de permettre aux habitants de se loger. En somme, il s'agit, selon nous, d'un service d'utilité publique comme, par exemple, la production d'énergie, l'irrigation, la conservation des ressources et autres choses du genre. Dans ce cas-ci, il s'agit d'une loi destinée à sauvegarder la dignité humaine. Notre parti est parfois accusé de se soucier peu de la valeur de l'individu, de sa dignité; au contraire, nous envisageons toute la vie d'après l'idée de la grande valeur de l'individu et la nécessité de sauvegarder son intégrité et sa dignité. Il faut de bonnes habitations si nous voulons avoir de bons Canadiens. Il faut de bonnes habitations si nous voulons avoir de bons foyers. Il faut de bons foyers, si nous voulons avoir de bons citoyens canadiens. Malheureusement, nous avons aujourd'hui un grand nombre de foyers misérables au Canada. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin des édifices du parlement pour trouver certains logements qui sont des taudis dont l'existence est une honte pour notre époque. Nous ne disons pas que nous devrions faire quelque chose pour rien, mais nous estimons que l'État devrait recourir intégralement à ses bons offices, afin de s'assurer que chaque Canadien prêt et apte à travailler et à accepter ses responsabilités à l'égard de sa dette ait une maison moderne et convenable où élever sa famille. J'ai bien raison de dire, je pense, que la majorité des Canadiens n'ont pas cet avantage en ce moment.

> Pour confirmer cette affirmation, je veux donner lecture de chiffres officiels provenant du Bureau fédéral de la statistique et de la statistique sur l'imposition. Le revenu moyen de ceux qui ont emprunté aux termes de la